

Réunion du 3 Avril 2018 à 18h30

L'an deux mille dix-huit, le trois avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAILLANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Martine TILLET-FAURIE, Maire

Etaient présents : Mesdames Martine TILLET-FAURIE, Sylvie ARDOUIN, Bénédicte VARREON
Messieurs Gabriel CHANSARD, Arnaud d'ARFEUILLE, André FAUTRAT, Hervé PELLETIER, David SEGUIN

Absents excusés : Madame Stéphanie CHARLIER

Madame Bénédicte VARREON est nommée Secrétaire de séance.

Date de la convocation : le 26 mars 2018

Compte de gestion 2017 – Délibération n° 20180403-01

Madame le Maire prend la parole et remercie l'Assemblée pour sa confiance. Elle propose d'approuver le compte de gestion du Receveur Municipal qui reprend les mêmes résultats que le compte administratif. Après s'être fait présenter le compte de gestion, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2017.

Compte administratif 2017 – Délibération n° 20180403-02

Madame le Maire donne la parole à Monsieur CHANSARD, Doyen de l'Assemblée, afin de présenter le compte administratif 2017 et quitte la séance pour la présentation et le vote du compte administratif.

Il en ressort le résultat suivant :

- Les dépenses de Fonctionnement ont représenté en 2017, 338.967,40 €, pour 394.457,71 € de recettes. le résultat de l'exercice est de 55.490,31 €.
- Les dépenses d'Investissement ont représenté en 2017, 71.770,82 €, pour 96.578,14 € de recettes. le résultat de l'exercice est de 24.807,32 €
- Le résultat de clôture est de 157.667,11 € en fonctionnement et de 10.015,96 € en investissement.

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif à l'unanimité des membres présents.

Délibération d'affectation du résultat au titre de l'exercice 2017 – Délibération n° 20180403-03

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Martine TILLET-FAURIE, Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

→ Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	Excédent	55.490,31 €
	Déficit : €
Résultat de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	Excédent :	102.176,80 €
	Déficit : €
Résultat de clôture à affecter (A1)	Excédent :	157.667,11 €
(A2)	Déficit : €

→ **Besoin réel de financement de la section d'investissement**

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Excédent :	24.807,32 €
	Déficit : €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Excédent : €
	Déficit :	14.791,36 €
Résultat comptable cumulé	Excédent :	10.015,96 €
	Déficit : €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées		2.500,00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser :	 €
Solde des restes à réaliser		2.500,00 €
(B) Besoin (-) réel de financement		0 €
Excédent (+) réel de financement		7.515,96 €

→ **Affectation du Résultat de la section de fonctionnement**

Résultat excédentaire (A1)		
En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)	€
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)	€
Sous-TOTAL (R 1068)		€
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ ligne budgétaire R002 du budget N+1)		157.667,11 €
TOTAL (A1)		
Résultat déficitaire (A2 en report en compte débiteur) (recette non budgétaire au cpte 119 déficit reporté à la section de fonctionnement D002	€

→ **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat**

Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : Déficit reporté	R002 : Excédent reporté : 157.667,11 €	D001 : Solde d'exécution N-1 :	R001 : Solde d'exécution 10.015,96 € R1068 : excédent de Fonctionnement capitalisé : €

Vote des trois taxes – Délibération n° 20180403-04

La commission des finances, après préparation du budget, propose au Conseil Municipal de voter les taxes. Elle précise que **depuis 2016 les taxes n'ont pas été augmentées** et demande au Conseil Municipal qu'elles soient votées à **l'identique de l'année dernière** soit :

TAXE	Année 2018
Habitation	16.58 %
Foncière bâties	24.60 %
Foncière sur non bâties	59.20 %

Le Conseil Municipal vote pour cette proposition à l'unanimité des membres présents.

Budget primitif 2018 – Délibération n°20180403-05

Le Maire propose le budget primitif 2018 élaboré en commission des finances en date du 27 mars 2018.

Il s'équilibre comme suit en **Section de Fonctionnement** :

Chapitre	DEPENSES	Chapitre	RECETTES
011 Charges à caractère général	190.857 €	002 Excédents antérieur reportés	157.667 €
012 Charges de personnel	210.000 €	70 Produits des services	17.700 €
022 Dépenses imprévues	10.000 €	73 Impôts et taxes	173.391 €
042 Opérations d'ordre entre section	926 €	74 Dotations et participations	101.820 €
023 Virement à la section d'investissement	34.715 €	75 Autres produits de la gestion courante	40.200 €
65 Autres Charges de Gestion Courante	30.645 €		
66 Charges financières	13.635 €		
TOTAL DES DEPENSES	490.778 €	TOTAL DES RECETTES	490.778 €

Les participations financières aux divers Syndicats Communaux sont les suivants :

65548 : Participations intercommunales 6 975.00 €

Association des Maires de Gironde	115.00 €
Association des Maires Ruraux	100.00 €
S.I.E. du FRONSADAIS	1.050,00 €
SIVU du Chenil	310.00 €
SDIS	3 200.00 €
SIETAVI	2 200.00 €

6574 : Subventions communales et intercommunales 2 180.00 €

ADAT	150 €
Amicale des Personnels Administratif	80 €
Groupement du Libournais	100 €
Amicale laïque de l'école	150 €
Amis de l'Eglise	150 €
Comité des Fêtes	300 €
Ecole de Musique de Galgon	100 €
Fusil Saillanais	80 €
Fondation Brigitte Bardot	250 €
Gymnastique volontaire	150 €
OCCE Coop scolaire	100 €
TouZazimut	80 €
Auberge du cœur	80 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers	80 €
Secours Populaire	80 €

Jouer à Saillans
Box in Saillans

150 €
100 €

En section d'Investissement :

Chapitre	DEPENSES	Chapitre	RECETTES
16 Remboursement d'Emprunts	33.906 €	001 Solde d'exécution reporté	10.015 €
20 Immobilisations incorporelles	3.500 €	021 Virement de la section de fonctionnement	34.715 €
21 Immobilisations corporelles	24.050 €	10 Dotations Fonds divers	7.800 €
		13 Subventions d'investissement	7.000 €
		16 Emprunt et dettes assimilées	1.000 €
		040 Opérations d'ordre entre section	926 €
TOTAL DES DEPENSES	61.456 €	TOTAL DES RECETTES	61.456 €

Le Conseil Municipal vote le budget à l'unanimité des membres présents.

Les questions inscrites à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 20 h 00